



---

**Comité des droits économiques, sociaux et culturels****Décision adoptée par le Comité en vertu du Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels concernant la communication n° 29/2018\***

<i>Communication présentée par :</i>	G. V. S. O.
<i>Au nom de :</i>	L'auteure et ses enfants
<i>État partie :</i>	Espagne
<i>Date de la communication :</i>	11 avril 2018
<i>Objet :</i>	Expulsion de l'auteure d'un logement pour occupation illégale
<i>Questions de fond :</i>	Droit à un logement suffisant
<i>Article du Pacte :</i>	11 (par. 1)

Réuni le 5 mars 2020, le Comité des droits économiques, sociaux et culturels, ayant pris note du désistement de l'auteure, a décidé de mettre fin à l'examen de la communication n° 29/2018, conformément à l'article 17 de son règlement intérieur provisoire relatif au Protocole facultatif.

---

\* Adoptée par le Comité à sa soixante-septième session (17 février-6 mars 2020).

